

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : COMMUNE DE PONT A MARCQ (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21590466500019

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE ORCHIES

M. 57

Budget primitif (projet de budget)

Voté par nature

BUDGET : Budget Communal (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
B2 - Présentation des AE votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	10
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	13
D1 - Balance générale - Dépenses	15
D2 - Balance générale - Recettes	17

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	19
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	23
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	26
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	27
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	28
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	29
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	31
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	34
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	38

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	41
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	45
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	46
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet



B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	47
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	
B3.1 - Etat des provisions constituées	48
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	50
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	52
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	53
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	54
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	58
B11.2 - Liste des établissements publics créés	59
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	60
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	61
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	62
C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	63
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	64

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)



I – INFORMATIONS GENERALES
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques

	Valeurs
Population totale	2 971

Informations fiscales (N-2)

	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	1 052,08

Informations financières – ratios

	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 314,43
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	1 136,64
3 Dépenses d'équipement brut / population	734,95
4 Encours de dette / population (2) (3)	1 009,17
5 DGF / population	63,87
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	41,18 %
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	124,00 %
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	64,66 %
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	88,78 %
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	-15,64 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50 %
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

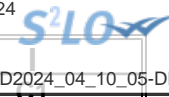
(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.



I – INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	5 631 897,56	4 659 807,12	3 442 522,24	A1 2 470 431,80
Investissement	2 526 525,27	1 045 625,00	(3) 2 842 522,24	A2 1 361 621,97
Fonctionnement	3 105 372,29	3 614 182,12	(4) 600 000,00	A3 1 108 809,83

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 1 334 639,68	III + IV 0,00	B1	-1 334 639,68
Investissement	I 1 334 639,68	III 0,00	B2	-1 334 639,68
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	1 135 792,12
Investissement	A2 + B2	26 982,29
Fonctionnement	A3 + B3	1 108 809,83

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 1 334 639,68
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	2 685,20
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	125 186,13
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	1 206 768,35
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	1 167 172,31	1 140 190,02
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	1 334 639,68	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 1 361 621,97
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		2 501 811,99	2 501 811,99
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	4 186 598,86	3 386 598,86
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 800 000,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		4 186 598,86	4 186 598,86
TOTAL DU BUDGET (4)		6 688 410,85	6 688 410,85

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	28 300,00	2 685,20	29 014,80	0,00	31 700,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	782 664,00	125 186,13	526 643,87	0,00	651 830,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	3 060 000,00	1 206 768,35	293 231,65	0,00	1 500 000,00
Total des dépenses d'équipement		3 870 964,00	1 334 639,68	848 890,32	0,00	2 183 530,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	17 346,85	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	276 297,35	0,00	282 334,37	0,00	282 334,37
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		293 644,20	0,00	282 334,37	0,00	282 334,37
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		4 164 608,20	1 334 639,68	1 131 224,69	0,00	2 465 864,37

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	9 633,00		9 633,00	0,00	9 633,00
041	Opérations patrimoniales (7)	65 333,62		26 314,62	0,00	26 314,62
Total des dépenses d'ordre d'investissement		74 966,62		35 947,62	0,00	35 947,62

TOTAL	4 239 574,82	1 334 639,68	1 167 172,31	0,00	2 501 811,99
--------------	---------------------	---------------------	---------------------	-------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 501 811,99
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

II

C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	279 494,74	0,00	432 260,72	0,00	432 260,72
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		279 494,74	0,00	432 260,72	0,00	432 260,72
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	88 212,00	0,00	91 369,66	0,00	91 369,66
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	538 571,26	0,00	308 809,83	0,00	308 809,83
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	168 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		795 083,26	0,00	400 179,49	0,00	400 179,49
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 074 578,00	0,00	832 440,21	0,00	832 440,21

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	247 507,96		271 802,19	0,00	271 802,19
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	9 633,00		9 633,00	0,00	9 633,00
041	Opérations patrimoniales (10)	65 333,62		26 314,62	0,00	26 314,62
Total des recettes d'ordre d'investissement		322 474,58		307 749,81	0,00	307 749,81

TOTAL	1 397 052,58	0,00	1 140 190,02	0,00	1 140 190,02
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 361 621,97
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 501 811,99
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

271 802,19

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	1 677 597,00	0,00	1 936 700,00	0,00	1 936 700,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 601 000,00	0,00	1 608 000,00	0,00	1 608 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	312 860,16	0,00	322 610,00	0,00	322 610,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		3 591 457,16	0,00	3 867 310,00	0,00	3 867 310,00
66	Charges financières	38 160,93	0,00	32 923,80	0,00	32 923,80
67	Charges spécifiques (3)	6 000,00	0,00	4 865,07	0,00	4 865,07
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	2 014,99		64,80	0,00	64,80
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 637 633,08	0,00	3 905 163,67	0,00	3 905 163,67

023	Virement à la section d'investissement (4)	247 507,96		271 802,19	0,00	271 802,19
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	9 633,00		9 633,00	0,00	9 633,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		257 140,96		281 435,19	0,00	281 435,19

TOTAL	3 894 774,04	0,00	4 186 598,86	0,00	4 186 598,86
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 186 598,86
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

II

C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	30 000,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	146 840,00	0,00	156 867,00	0,00	156 867,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	1 328 951,04	0,00	1 348 580,92	0,00	1 348 580,92
731	Fiscalité locale	990 988,00	0,00	1 021 774,00	0,00	1 021 774,00
74	Dotations et participations (3)	668 153,00	0,00	719 713,12	0,00	719 713,12
75	Autres produits de gestion courante (3)	91 600,00	0,00	95 415,30	0,00	95 415,30
Total des recettes de gestion courante		3 256 532,04	0,00	3 372 350,34	0,00	3 372 350,34
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	28 609,00	0,00	3 799,13	0,00	3 799,13
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		816,39	0,00	816,39
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 285 141,04	0,00	3 376 965,86	0,00	3 376 965,86

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	9 633,00		9 633,00	0,00	9 633,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		9 633,00		9 633,00	0,00	9 633,00

TOTAL	3 294 774,04	0,00	3 386 598,86	0,00	3 386 598,86
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	800 000,00
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 186 598,86
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	271 802,19
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – DEPENSES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	282 334,37	0,00	282 334,37
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	31 700,00	0,00	31 700,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	651 830,00	0,00	651 830,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	1 500 000,00	26 314,62	1 526 314,62
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		9 633,00	9 633,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		2 465 864,37	35 947,62	2 501 811,99

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 501 811,99
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	1 936 700,00		1 936 700,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 608 000,00		1 608 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	322 610,00	0,00	322 610,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	32 923,80	0,00	32 923,80
67	Charges spécifiques (9)	4 865,07	0,00	4 865,07
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	64,80	9 633,00	9 697,80
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		271 802,19	271 802,19
Dépenses de fonctionnement – Total		3 905 163,67	281 435,19	4 186 598,86

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 186 598,86
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – RECETTES

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	91 369,66	0,00	91 369,66
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	432 260,72	0,00	432 260,72
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	26 314,62	26 314,62
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		9 633,00	9 633,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		271 802,19	271 802,19
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		523 630,38	307 749,81	831 380,19

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

2 501 811,99

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	30 000,00		30 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	156 867,00		156 867,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 348 580,92		1 348 580,92
731	Fiscalité locale	1 021 774,00		1 021 774,00
74	Dotations et participations (8)	719 713,12		719 713,12
75	Autres produits de gestion courante (8)	95 415,30	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	3 799,13	9 633,00	13 432,13
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	816,39	0,00	816,39
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		3 376 965,86	9 633,00	3 386 598,86

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

4 186 598,86

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		4 239 574,82	1 334 639,68	0,00	1 167 172,31	0,00	0,00	1 167 172,31	2 501 811,99
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	28 300,00	2 685,20	0,00	29 014,80	0,00	0,00	29 014,80	31 700,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	782 664,00	125 186,13	0,00	526 643,87	0,00	0,00	526 643,87	651 830,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	3 060 000,00	1 206 768,35	0,00	293 231,65	0,00	0,00	293 231,65	1 500 000,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		3 870 964,00	1 334 639,68	0,00	848 890,32	0,00	0,00	848 890,32	2 183 530,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	17 346,85	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	276 297,35	0,00		282 334,37	0,00		282 334,37	282 334,37
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		293 644,20	0,00	0,00	282 334,37	0,00	0,00	282 334,37	282 334,37
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		4 164 608,20	1 334 639,68	0,00	1 131 224,69	0,00	0,00	1 131 224,69	2 465 864,37
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	9 633,00			9 633,00	0,00		9 633,00	9 633,00
041	Opérations patrimoniales (7)	65 333,62			26 314,62	0,00		26 314,62	26 314,62
Total des dépenses d'ordre		74 966,62			35 947,62	0,00		35 947,62	35 947,62

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)

0,00

Total des dépenses d'investissement cumulées

2 501 811,99

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 11/04/2024

Reçu en préfecture le 11/04/2024

Publié le



ID : 059-215904665-20240411-D2024_04_10_05-DE

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		858 481,32	0,00	831 380,19	0,00	831 380,19
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	279 494,74	0,00	432 260,72	0,00	432 260,72
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		279 494,74	0,00	432 260,72	0,00	432 260,72
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	88 212,00	0,00	91 369,66	0,00	91 369,66
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	168 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		256 512,00	0,00	91 369,66	0,00	91 369,66
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		536 006,74	0,00	523 630,38	0,00	523 630,38
021	Virement de la section de fonctionnement	247 507,96		271 802,19	0,00	271 802,19
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	9 633,00		9 633,00	0,00	9 633,00
041	Opérations patrimoniales (6)	65 333,62		26 314,62	0,00	26 314,62
Total des recettes d'ordre		322 474,58		307 749,81	0,00	307 749,81

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7) 1 361 621,97

Affectation au compte 1068 (8) 308 809,83

Total des recettes d'investissement cumulées 2 501 811,99

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 11/04/2024

Reçu en préfecture le 11/04/2024

Publié le



ID : 059-215904665-20240411-D2024_04_10_05-DE

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		4 239 574,82	1 334 639,68	0,00	1 167 172,31	0,00	0,00	1 167 172,31	2 501 811,99
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	28 300,00	2 685,20	0,00	29 014,80	0,00	0,00	29 014,80	31 700,00
203	Frais d'études, recherche, développement	13 000,00	0,00		27 000,00	0,00	0,00	27 000,00	27 000,00
2051	Concessions, droits similaires	15 300,00	2 685,20		2 014,80	0,00	0,00	2 014,80	4 700,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	782 664,00	125 186,13	0,00	526 643,87	0,00	0,00	526 643,87	651 830,00
2111	Terrains nus	2,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	6 000,00	0,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
2115	Terrains bâtis	127 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00		1 500,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00
2131	Bâtiments publics	87 600,00	0,00		77 500,00	0,00	0,00	77 500,00	77 500,00
2138	Autres constructions	20 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	138 800,00	0,00		130 000,00	0,00	0,00	130 000,00	130 000,00
2152	Installations de voirie	145 000,00	68 837,07		101 162,93	0,00	0,00	101 162,93	170 000,00
2156	Matériel et outillage incendie, déf. civ	3 000,00	0,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
2157	Matériel et outillage technique	5 000,00	0,00		33 000,00	0,00	0,00	33 000,00	33 000,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	10 750,00	696,00		9 804,00	0,00	0,00	9 804,00	10 500,00
2182	Matériel de transport	63 300,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel informatique	19 350,00	0,00		70 000,00	0,00	0,00	70 000,00	70 000,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	112 536,00	55 653,06		27 576,94	0,00	0,00	27 576,94	83 230,00
2188	Autres immobilisations corporelles	44 326,00	0,00		66 100,00	0,00	0,00	66 100,00	66 100,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	3 060 000,00	1 206 768,35	0,00	293 231,65	0,00	0,00	293 231,65	1 500 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	2 970 000,00	1 206 768,35		293 231,65	0,00	0,00	293 231,65	1 500 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	90 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE PONT A MARCQ - Budget Communal - BP (projet de budget) - 2024

Envoyé en préfecture le 11/04/2024

Reçu en préfecture le 11/04/2024

Publié le information
 ID : 059-215904665-20240411-D2024_04_10_05-DE
 TOTAL (RAR N-1 Vote)

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour informatio Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP	III = I + II
Total des dépenses d'équipement		3 870 964,00	1 334 639,68	0,00	848 890,32	0,00	0,00	848 890,32	2 183 530,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	17 346,85	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	17 346,85	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	276 297,35	0,00		282 334,37	0,00		282 334,37	282 334,37
1641	Emprunts en euros	275 327,35	0,00		280 564,37	0,00		280 564,37	280 564,37
165	Dépôts et cautionnements reçus	970,00	0,00		1 770,00	0,00		1 770,00	1 770,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		293 644,20	0,00	0,00	282 334,37	0,00	0,00	282 334,37	282 334,37
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		4 164 608,20	1 334 639,68	0,00	1 131 224,69	0,00	0,00	1 131 224,69	2 465 864,37
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	9 633,00			9 633,00	0,00		9 633,00	9 633,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	9 633,00			9 633,00	0,00		9 633,00	9 633,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements	9 633,00			9 633,00	0,00		9 633,00	9 633,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	65 333,62			26 314,62	0,00		26 314,62	26 314,62
2111	Terrains nus	32 998,00			0,00	0,00		0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	32 335,62			26 314,62	0,00		26 314,62	26 314,62
Total des dépenses d'ordre		74 966,62			35 947,62	0,00		35 947,62	35 947,62

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

- (4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 11/04/2024

Reçu en préfecture le 11/04/2024

Publié le



ID : 059-215904665-20240411-D2024_04_10_05-DE



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQU

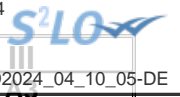
Cet état ne contient pas d'information.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

Cet état ne contient pas d'information.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		858 481,32	0,00	831 380,19	0,00	831 380,19
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	279 494,74	0,00	432 260,72	0,00	432 260,72
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	117 252,00	0,00	29 548,00	0,00	29 548,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	81 899,00	0,00	165 244,00	0,00	165 244,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	80 343,74	0,00	187 468,72	0,00	187 468,72
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		279 494,74	0,00	432 260,72	0,00	432 260,72
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	88 212,00	0,00	91 369,66	0,00	91 369,66
10222	FCTVA	78 212,00	0,00	67 369,66	0,00	67 369,66
10226	Taxe d'aménagement	10 000,00	0,00	24 000,00	0,00	24 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	168 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		256 512,00	0,00	91 369,66	0,00	91 369,66
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		536 006,74	0,00	523 630,38	0,00	523 630,38
021	Virement de la section de fonctionnement	247 507,96		271 802,19	0,00	271 802,19
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	9 633,00		9 633,00	0,00	9 633,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00		0,00	0,00	0,00
2131	Bâtiments publics	0,00		0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00		0,00	0,00	0,00
2157	Matériel et outillage technique	0,00		0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00		0,00	0,00	0,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	9 633,00		9 633,00	0,00	9 633,00
041	Opérations patrimoniales (9)	65 333,62		26 314,62	0,00	26 314,62
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	32 998,00		0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE PONT A MARCQ - Budget Communal - BP (projet de budget) - 2024

Envoyé en préfecture le 11/04/2024

Reçu en préfecture le 11/04/2024

Publié le  **TOTAL**
 (RAR N-1 + Vote)
 ID : 059-215904665-20240411-D2024_04_10_05-DE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote	II	III = I + II
203	Frais d'études, recherche, développement	6 021,00		0,00		0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	26 314,62		26 314,62		0,00	26 314,62
Total des recettes d'ordre		322 474,58		307 749,81		0,00	307 749,81

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 894 774,04	0,00	0,00	4 186 598,86	0,00	0,00	4 186 598,86	4 186 598,86
011	Charges à caractère général (3)	1 677 597,00	0,00	0,00	1 936 700,00	0,00	0,00	1 936 700,00	1 936 700,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 601 000,00	0,00		1 608 000,00	0,00		1 608 000,00	1 608 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	312 860,16	0,00	0,00	322 610,00	0,00	0,00	322 610,00	322 610,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		3 591 457,16	0,00	0,00	3 867 310,00	0,00	0,00	3 867 310,00	3 867 310,00
66	Charges financières	38 160,93	0,00		32 923,80	0,00		32 923,80	32 923,80
67	Charges spécifiques (3)	6 000,00	0,00		4 865,07	0,00		4 865,07	4 865,07
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	2 014,99			64,80	0,00		64,80	64,80
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		46 175,92	0,00	0,00	37 853,67	0,00		37 853,67	37 853,67
Total des dépenses réelles		3 637 633,08	0,00	0,00	3 905 163,67	0,00	0,00	3 905 163,67	3 905 163,67
023	Virement à la section d'investissement	247 507,96			271 802,19	0,00		271 802,19	271 802,19
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	9 633,00			9 633,00	0,00		9 633,00	9 633,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		257 140,96			281 435,19	0,00		281 435,19	281 435,19
D002 Résultat reporté ou anticipé (5)									0,00
Total des dépenses de fonctionnement cumulées									4 186 598,86

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 11/04/2024

Reçu en préfecture le 11/04/2024

Publié le



ID : 059-215904665-20240411-D2024_04_10_05-DE

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

III

B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 294 774,04	0,00	3 386 598,86	0,00	3 386 598,86
013	Atténuations de charges (2)	30 000,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	146 840,00	0,00	156 867,00	0,00	156 867,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 328 951,04	0,00	1 348 580,92	0,00	1 348 580,92
731	Fiscalité locale	990 988,00	0,00	1 021 774,00	0,00	1 021 774,00
74	Dotations et participations (2)	668 153,00	0,00	719 713,12	0,00	719 713,12
75	Autres produits de gestion courante (2)	91 600,00	0,00	95 415,30	0,00	95 415,30
Total des recettes de gestion des services		3 256 532,04	0,00	3 372 350,34	0,00	3 372 350,34
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	28 609,00	0,00	3 799,13	0,00	3 799,13
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		816,39	0,00	816,39
Total des recettes financières		28 609,00	0,00	4 615,52	0,00	4 615,52
Total des recettes réelles		3 285 141,04	0,00	3 376 965,86	0,00	3 376 965,86
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	9 633,00		9 633,00	0,00	9 633,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		9 633,00		9 633,00	0,00	9 633,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)

800 000,00

Total des recettes de fonctionnement cumulées

4 186 598,86

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 894 774,04	0,00	0,00	4 186 598,86	0,00	0,00	4 186 598,86	4 186 598,86
011	Charges à caractère général (4)	1 677 597,00	0,00	0,00	1 936 700,00	0,00	0,00	1 936 700,00	1 936 700,00
6042	Achats de prestations de services	153 370,00	0,00		179 400,00	0,00	0,00	179 400,00	179 400,00
60611	Eau et assainissement	30 000,00	0,00		12 000,00	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00
60612	Énergie - Électricité	155 000,00	0,00		190 000,00	0,00	0,00	190 000,00	190 000,00
60621	Combustibles	250 000,00	0,00		170 000,00	0,00	0,00	170 000,00	170 000,00
60622	Carburants	12 000,00	0,00		10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
60623	Alimentation	13 850,00	0,00		12 500,00	0,00	0,00	12 500,00	12 500,00
60624	Produits de traitement	6 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	2 200,00	0,00		2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
60631	Fournitures d'entretien	10 500,00	0,00		10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	22 300,00	0,00		23 000,00	0,00	0,00	23 000,00	23 000,00
60633	Fournitures de voirie	6 000,00	0,00		15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
60636	Vêtements de travail	6 000,00	0,00		6 000,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6064	Fournitures administratives	10 500,00	0,00		10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	10 000,00	0,00		6 000,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6067	Fournitures scolaires	12 000,00	0,00		12 000,00	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00
6068	Autres matières et fournitures	43 378,00	0,00		40 000,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
611	Contrats de prestations de services	100 700,00	0,00		110 000,00	0,00	0,00	110 000,00	110 000,00
613	Locations	14 800,00	0,00		15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
61521	Entretien terrains	29 000,00	0,00		30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	60 000,00	0,00		40 000,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	5 000,00	0,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	188 700,00	0,00		436 000,00	0,00	0,00	436 000,00	436 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	7 000,00	0,00		6 000,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00
61551	Entretien matériel roulant	10 000,00	0,00		12 000,00	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	28 500,00	0,00		30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
6156	Maintenance	152 500,00	0,00		177 800,00	0,00	0,00	177 800,00	177 800,00
6161	Multirisques	23 000,00	0,00		28 000,00	0,00	0,00	28 000,00	28 000,00
6168	Autres primes d'assurance	3 000,00	0,00		3 100,00	0,00	0,00	3 100,00	3 100,00
617	Etudes et recherches	8 000,00	0,00		24 000,00	0,00	0,00	24 000,00	24 000,00
618	Divers	17 500,00	0,00		25 000,00	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	18 400,00	0,00		14 500,00	0,00	0,00	14 500,00	14 500,00

COMMUNE DE PONT A MARCQ - Budget Communal - BP (projet de budget) - 2024

Envoyé en préfecture le 11/04/2024

Reçu en préfecture le 11/04/2024

Publié le

Pour

ID : 059-215904665-20240411-D2024_04_10_05-DE



Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
			I						
623	Pub., publications, relations publiques	135 230,00	0,00		147 100,00	0,00	0,00	147 100,00	147 100,00
624	Transports biens, transports collectifs	31 859,00	0,00		27 000,00	0,00	0,00	27 000,00	27 000,00
625	Déplacements et missions	1 000,00	0,00		1 500,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	25 510,00	0,00		24 300,00	0,00	0,00	24 300,00	24 300,00
627	Services bancaires et assimilés	600,00	0,00		500,00	0,00	0,00	500,00	500,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 000,00	0,00		2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	7 600,00	0,00		7 500,00	0,00	0,00	7 500,00	7 500,00
62878	Remb. frais à des tiers	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	24 000,00	0,00		37 500,00	0,00	0,00	37 500,00	37 500,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	40 000,00	0,00		35 000,00	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 601 000,00	0,00		1 608 000,00	0,00		1 608 000,00	1 608 000,00
6218	Autre personnel extérieur	52 900,00	0,00		63 200,00	0,00		63 200,00	63 200,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	18 000,00	0,00		20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00
6411	Personnel titulaire	928 000,00	0,00		900 000,00	0,00		900 000,00	900 000,00
6413	Personnel non titulaire	117 000,00	0,00		140 000,00	0,00		140 000,00	140 000,00
64168	Autres emplois aidés	3 700,00	0,00		3 300,00	0,00		3 300,00	3 300,00
6417	Rémunérations des apprentis	5 600,00	0,00		6 500,00	0,00		6 500,00	6 500,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	432 000,00	0,00		420 000,00	0,00		420 000,00	420 000,00
6470	Autres charges sociales	27 700,00	0,00		40 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00
648	Autres charges de personnel	16 100,00	0,00		15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	312 860,16	0,00	0,00	322 610,00	0,00	0,00	322 610,00	322 610,00
65134	Aides	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65181	Primes, dots	1 200,00	0,00		1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
65311	Indemnités de fonction	80 000,00	0,00		90 000,00	0,00	0,00	90 000,00	90 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	500,00	0,00		500,00	0,00	0,00	500,00	500,00
65313	Cotisations de retraite	3 400,00	0,00		3 500,00	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	7 500,00	0,00		8 000,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00
65315	Formation	16 000,00	0,00		18 000,00	0,00	0,00	18 000,00	18 000,00
65316	Frais de représentation du maire	2 400,00	0,00		2 400,00	0,00	0,00	2 400,00	2 400,00
6541	Créances admises en non-valeur	18,30	0,00		100,00	0,00	0,00	100,00	100,00

COMMUNE DE PONT A MARCQ - Budget Communal - BP (projet de budget) - 2024

Envoyé en préfecture le 11/04/2024

Reçu en préfecture le 11/04/2024

Publié le Pour

ID : 059-215904665-20240411-D2024_04_10_05-DE



Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
			I						
6553	Service d'incendie	139 367,19	0,00		145 000,00	0,00	0,00	145 000,00	145 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	3 000,00	0,00		3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	1 000,00	0,00		1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
65738	Subv.fonct.autres établissements publics	500,00	0,00		500,00	0,00	0,00	500,00	500,00
65742	Subv. de fonctionnement aux entreprises	17 120,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	26 350,00	0,00		26 500,00	0,00	0,00	26 500,00	26 500,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	500,00	0,00		500,00	0,00	0,00	500,00	500,00
65818	Autres	12 994,67	0,00		22 000,00	0,00	0,00	22 000,00	22 000,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	0,00	0,00		600,00	0,00	0,00	600,00	600,00
65888	Autres	10,00	0,00		10,00	0,00	0,00	10,00	10,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		3 591 457,16	0,00	0,00	3 867 310,00	0,00	0,00	3 867 310,00	3 867 310,00
66	Charges financières	38 160,93	0,00		32 923,80	0,00		32 923,80	32 923,80
66111	Intérêts réglés à l'échéance	38 160,93	0,00		32 923,80	0,00		32 923,80	32 923,80
67	Charges spécifiques (4)	6 000,00	0,00		4 865,07	0,00		4 865,07	4 865,07
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	6 000,00	0,00		4 865,07	0,00		4 865,07	4 865,07
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	2 014,99			64,80	0,00		64,80	64,80
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	2 014,99			64,80	0,00		64,80	64,80
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		46 175,92	0,00	0,00	37 853,67	0,00		37 853,67	37 853,67
Total des dépenses réelles		3 637 633,08	0,00	0,00	3 905 163,67	0,00	0,00	3 905 163,67	3 905 163,67
023	Virement à la section d'investissement	247 507,96			271 802,19	0,00		271 802,19	271 802,19
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	9 633,00			9 633,00	0,00		9 633,00	9 633,00
6751	Valeurs comptables immo. cédée (h. ASA)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	9 633,00			9 633,00	0,00		9 633,00	9 633,00

COMMUNE DE PONT A MARCQ - Budget Communal - BP (projet de budget) - 2024

Envoyé en préfecture le 11/04/2024

Reçu en préfecture le 11/04/2024

Publié le Pour



ID : 059-215904665-20240411-D2024_04_10_05-DE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		257 140,96			281 435,19	0,00		281 435,19	281 435,19

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 294 774,04	0,00	3 386 598,86	0,00	3 386 598,86
013	Atténuations de charges (3)	30 000,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	29 800,00	0,00	29 800,00	0,00	29 800,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	200,00	0,00	200,00	0,00	200,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	146 840,00	0,00	156 867,00	0,00	156 867,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	2 000,00	0,00	1 700,00	0,00	1 700,00
70312	Redevances funéraires	0,00	0,00	300,00	0,00	300,00
7032	Stationnement et location voie publique	1 640,00	0,00	15 000,00	0,00	15 000,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	0,00	667,00	0,00	667,00
7062	Redevances services à caractère culturel	0,00	0,00	1 500,00	0,00	1 500,00
7063	Redev.serv.à caractère sportif,loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7066	Redevances services à caractère social	100,00	0,00	1 200,00	0,00	1 200,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	120 000,00	0,00	110 000,00	0,00	110 000,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	20 000,00	0,00	25 000,00	0,00	25 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	3 000,00	0,00	1 400,00	0,00	1 400,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	100,00	0,00	100,00	0,00	100,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 328 951,04	0,00	1 348 580,92	0,00	1 348 580,92
73211	Attribution de compensation	901 819,04	0,00	901 819,04	0,00	901 819,04
73221	FNGIR	367 132,00	0,00	367 132,00	0,00	367 132,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	60 000,00	0,00	79 629,88	0,00	79 629,88
731	Fiscalité locale	990 988,00	0,00	1 021 774,00	0,00	1 021 774,00
73111	Impôts directs locaux	903 160,00	0,00	950 052,00	0,00	950 052,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	100,00	0,00	100,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	13 328,00	0,00	15 349,00	0,00	15 349,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	70 000,00	0,00	51 673,00	0,00	51 673,00
73154	Droits de place	1 500,00	0,00	1 500,00	0,00	1 500,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	3 000,00	0,00	3 100,00	0,00	3 100,00
74	Dotations et participations (3)	668 153,00	0,00	719 713,12	0,00	719 713,12
74111	Dotation forfaitaire des communes	0,00	0,00	756,00	0,00	756,00
741121	DSR des communes	150 000,00	0,00	188 999,00	0,00	188 999,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	0,00	333,00	0,00	333,00
744	FCTVA	9 799,00	0,00	13 150,12	0,00	13 150,12
74718	Autres participations Etat	35 900,00	0,00	35 000,00	0,00	35 000,00
7473	Participation départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Voté II	Total III = I + II
7478	Participation Autres organismes	20 500,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
748312	D.C.R.T.P.	190 264,00	0,00	189 053,00	0,00	189 053,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	261 690,00	0,00	271 922,00	0,00	271 922,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	0,00	0,00	500,00	0,00	500,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	91 600,00	0,00	95 415,30	0,00	95 415,30
752	Revenus des immeubles	84 000,00	0,00	87 500,00	0,00	87 500,00
755	Dédits et pénalités	500,00	0,00	800,00	0,00	800,00
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	2 100,00	0,00	2 100,00	0,00	2 100,00
75883	Excédents sur opérations de gestion	0,00	0,00	15,30	0,00	15,30
75888	Autres	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
Total des recettes de gestion des services		3 256 532,04	0,00	3 372 350,34	0,00	3 372 350,34
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	28 609,00	0,00	3 799,13	0,00	3 799,13
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	28 609,00	0,00	3 799,13	0,00	3 799,13
7751	Produits des cessions d'immob. (h. ASA)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		816,39	0,00	816,39
781	Rep. amort. et prov. produits fonct. cou	0,00		816,39	0,00	816,39
Total des recettes réelles		3 285 141,04	0,00	3 376 965,86	0,00	3 376 965,86
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	9 633,00		9 633,00	0,00	9 633,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00		0,00	0,00	0,00
77681	Neutralisation des amortissements	9 633,00		9 633,00	0,00	9 633,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		9 633,00		9 633,00	0,00	9 633,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

COMMUNE DE PONT A MARCQ - Budget Communal - BP (projet de budget) - 2024

- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

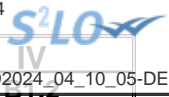
Envoyé en préfecture le 11/04/2024

Reçu en préfecture le 11/04/2024

Publié le



ID : 059-215904665-20240411-D2024_04_10_05-DE



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					4 500 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					4 500 000,00									
10000755822	Etablissement CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE	26/03/2018		05/10/2019	1 000 000,00	F		1,730	1,730		A	X Echéance constante		A-1
10001918522	Etablissement CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE	07/06/2021		15/10/2021	2 500 000,00	F		0,770	0,774		T	X Echéance constante	O	A-1
MIN212238EUR	Etablissement CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	28/08/2003		01/08/2005	1 000 000,00	F		4,560	4,562		A	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	rebour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					1 770,00									
1	BODARD Bruno	20/04/2009	20/04/2009		50,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
10	DESHAYES DE BONNEVAL Mireille	04/09/2018	04/09/2018		220,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
3	PICCADILLY BABY	19/10/2011	19/10/2011		1 100,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
6	BROWN Geoffrey	23/05/2016	23/05/2016		400,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					4 501 770,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 998 230,76					280 564,37	32 923,80	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 998 230,76					280 564,37	32 923,80	0,00	0,00
10000755822		0,00	A-1	781 184,59	14,75	F		1,730	46 060,36	13 514,49	0,00	0,00
10001918522		0,00	A-1	2 143 140,05	12,50	F		0,774	160 597,89	16 039,19	0,00	0,00
MIN212238EUR		0,00	A-1	73 906,12	0,58	F		4,562	73 906,12	3 370,12	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		1 770,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1		0,00	A-1	50,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
10		0,00	A-1	220,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
3		0,00	A-1	1 100,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
6		0,00	A-1	400,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE PONT A MARCQ - Budget Communal - BP (projet de budget) - 2024

Envoyé en préfecture le 11/04/2024

Reçu en préfecture le 11/04/2024

Publié le



ID : 059-215904665-20240411-D2024_04_10_05-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)				
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		3 000 000,76					280 564,37	32 923,80	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

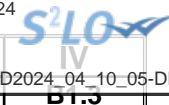
(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.



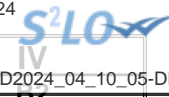
IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	7	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	3 000 000,76	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

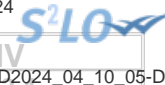


IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	204182 Subv.départements - Travaux de voirie RD917	15	29/09/2022




IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		2 014,99	2 014,99	0,00	2 014,99
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		2 014,99	2 014,99	0,00	2 014,99
Jardins familiaux 2022	0,00	03/05/2023	23,00	23,00	0,00	23,00
Restauration scolaire 2021	0,00	03/05/2023	185,70	185,70	0,00	185,70
Jardins familiaux 2021	0,00	03/05/2023	23,00	23,00	0,00	23,00
Restauration scolaire 2022	0,00	03/05/2023	190,20	190,20	0,00	190,20
Locations de salles 2022	0,00	03/05/2023	970,00	970,00	0,00	970,00
Restauration scolaire 2019	0,00	03/05/2023	52,50	52,50	0,00	52,50
Garderie périscolaire 2021	0,00	03/05/2023	50,59	50,59	0,00	50,59
Droits de voirie 2021	0,00	03/05/2023	520,00	520,00	0,00	520,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		2 014,99	2 014,99	0,00	2 014,99
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 11/04/2024
 Reçu en préfecture le 11/04/2024
 Publié le 11/04/2024
 de l'exercice
 ID : 059-215904665-20240411-D2024_04_10_05-DE



Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises D	Montant des provisions constituées E = C - D
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		2 014,99	2 014,99	0,00	2 014,99

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					5 993 793,00	5 827 960,84										96 283,13	69 490,04	
VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	2022	X Echéance progressive	Construction 44 logements PLUS PLA1 quartier "Le Faubourg"	Etablissement CAISSE DES DEPOTS	555 236,00	541 028,44	47,33	A	C	1,600	C	1,600	F-6		8 656,46	5 983,79		
VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	2022	X Echéance progressive	Construction 44 logements PLUS PLA1 quartier "Le Faubourg"	Etablissement CAISSE DES DEPOTS	758 070,00	725 885,50	37,33	A	C	0,800	C	0,800	F-6		5 807,08	14 534,19		
VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	2022	X Echéance progressive	Construction 44 logements PLUS PLA1 quartier "Le Faubourg"	Etablissement CAISSE DES DEPOTS	191 359,00	185 160,72	47,33	A	C	0,800	C	0,800	F-6		1 481,29	2 687,08		
VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	2022	C	Construction 8 logements PLS quartier "Le Faubourg"	Etablissement CAISSE DES DEPOTS	120 000,00	120 000,00	47,92	A	C	1,080	C	1,080	F-6		1 296,00	0,00		

Envoyé en préfecture le 11/04/2024
 Reçu en préfecture le 11/04/2024
 Publié le
 ID : 059-215904665-20240411-D2024_04_10_05-DE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	devises pouvant modifier l'emprunt	l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	2022	X Echéance progressive	Construction 44 logements PLUS PLAI quartier "Le Faubourg"	Etablissement CAISSE DES DEPOTS	2 697 335,00	2 601 449,32	37,33	A	C		1,600	C		1,600	F-6		41 623,19	42 924,40
VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	2022	X Echéance progressive	Construction 8 logements PLS quartier "Le Faubourg"	Etablissement CAISSE DES DEPOTS	411 812,00	404 271,54	37,92	A	C		3,030	C		3,030	F-6		12 249,43	1 796,24
VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	2022	X Echéance progressive	Construction 8 logements PLS quartier "Le Faubourg"	Etablissement CAISSE DES DEPOTS	241 336,00	238 087,27	47,92	A	C		3,030	C		3,030	F-6		7 043,72	0,00
VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	2022	X Echéance progressive	Construction 8 logements PLS quartier "Le Faubourg"	Etablissement CAISSE DES DEPOTS	358 645,00	352 078,05	37,92	A	C		3,030	C		3,030	F-6		10 667,96	1 564,34
VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	2022	C	Construction 44 logements PLUS PLAI quartier "Le Faubourg"	Etablissement CAISSE DES DEPOTS	660 000,00	660 000,00	47,33	A	C		1,600	C		1,600	F-6		7 458,00	0,00
TOTAL GENERAL					5 993 793,00	5 827 960,84											96 283,13	69 490,04

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

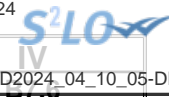
Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	3 376 965,86
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.



IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
Eclairage public et feux tricolores	2011	CITELUM	Exploitation / Gestion / Maintenance	240	05/06/2031		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		14,00	0,00	14,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint Administratif	C	4,00	0,00	4,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint Administratif Principal de 1ère Classe	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint Administratif Principal de 2ème Classe	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Attaché Principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur Principal de 1ère Classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur Principal de 2ème Classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		24,00	0,00	24,00	16,00	0,00	16,00
Adjoint Technique	C	16,00	0,00	16,00	12,00	0,00	12,00
Adjoint Technique Principal de 2ème Classe	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Agent de Maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de Maîtrise Principal	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Technicien Principal de 1ère Classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien Principal de 2ème Classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Opérateur des APS Qualifié	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE PONT A MARCQ - Budget Communal - BP (projet de budget) - 2024

Envoyé en préfecture le 11/04/2024

Reçu en préfecture le 11/04/2024

Publié le 11/04/2024
 ID : 059-215904665-20240411-D2024_04_10_05-DE

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS PERSONNELS (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ANIMATION (i)		9,00	0,00	9,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint d'Animation	C	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint d'Animation Principal de 2ème Classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint d'Animation de 1ère Classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Animateur	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Animateur Principal de 2ème Classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Brigadier de Police Municipale	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gardien de Police Municipale	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		48,00	0,00	48,00	26,00	0,00	26,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Article 332-23 - 1er alinéa	C	TECH		0,00	A A 332-23-1°	CDD
Article 332-23 - 1er alinéa	C	TECH		0,00	A A 332-23-1°	CDD
Article 332-23 - 1er alinéa	C	TECH		0,00	A A 332-23-1°	CDD
Article 332-23 - 1er alinéa	C	TECH		0,00	A A 332-23-1°	CDD
Article 332-23 - 1er alinéa	C	TECH		0,00	A A 332-23-1°	CDD
Article 332-23 - 1er alinéa	C	TECH		0,00	A A 332-23-1°	CDD
Article 332-23 - 1er alinéa	C	ADM		0,00	A A 332-23-1°	CDD
Article 332-23 - 1er alinéa	C	ANIM		0,00	A A 332-23-1°	CDD
Article 332-23 - 1er alinéa	C	ANIM		0,00	A A 332-23-1°	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 11/04/2024

Reçu en préfecture le 11/04/2024

Publié le



ID : 059-215904665-20240411-D2024_04_10_05-DE



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
COMMUNAUTE DE COMMUNES PEVELE-CAREMBAULT	01/01/2014	TFA	0,00
Autres organismes de regroupement			
SIDEN-SIAN		FAD	15 070,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.



IV

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	Centre communal d'action sociale	01/01/1978		SPA	non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES**ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE****C1.1****DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS****Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	1 361 621,97	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-1 334 639,68	-1 334 639,68
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	308 809,83	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	308 809,83	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	280 564,37	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	372 804,85	0,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	401 050,31	0,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		280 564,37	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		280 564,37	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	280 564,37	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		372 804,85	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		91 369,66	0,00
10222	FCTVA	67 369,66	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	24 000,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		281 435,19	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	9 633,00	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	271 802,19	0,00

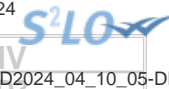
(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.



IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB		3 296 000,00	4,54	37,04	1 220 838,00	4,54
TFPNB		13 000,00	3,17	50,82	6 607,00	3,19
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		78 900,00	103,69	14,84	11 709,00	103,71
TOTAL		3 387 900,00	5,73		1 239 154,00	5,01

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES**ARRETE ET SIGNATURES**

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 29/03/2024

Présenté par Le Maire, Sylvain CLEMENT (1),

A Pont-à-Marcq, le 10/04/2024

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal(2), réunie en session Ordinaire

A Pont-à-Marcq, le 01/01/2000

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3).

BERNABLE Frédéric, Conseiller municipal	
BLONDEL Fabrice, Conseiller municipal	
CARDON Guillaume, Conseiller municipal	
CLAISSE Fernand, 1er Adjoint	
CLEMENT Sylvain, Maire	
DANION Marie-Gaëtane, 2ème Adjointe	
DARRAS Laurent, Conseiller municipal	
DATH Laurence, Conseillère municipale	
DEFRENNES Pascale, Conseillère municipale	
DEMAIN Audrey, Conseillère municipale	
DENISE Franck, Conseiller municipal	
DUGRAIN Sophie, Conseillère municipale	
DYRDA-LOYEZ Anne-Marie, 6ème Adjointe	
FLAMENT Séverine, Conseillère municipale	
FRANCKE Olivier, 5ème Adjoint	
LANGLANT Margaux, Conseillère municipale	
LAURENT Eric, Conseiller municipal	
MATTON Philippe, Conseiller municipal	
MEIRE Albertine, 4ème Adjointe	
PERILLIAT Jean-Marie, 3ème Adjoint	

**V – ARRETE ET SIGNATURES****ARRETE ET SIGNATURES**

RENSKI Laëtitia, Conseillère municipale	
THULLIER Sylvain, Conseiller municipal	
TYRAN Lucile, Conseillère municipale	

Certifié exécutoire par Le Maire, Sylvain CLEMENT (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 11/04/2024, et de la publication le 11/04/2024

A Pont-à-Marcq, le 11/04/2024

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.